

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Municipal : 15
En Exercice : 14
Qui ont pris part à la délibération : 14
Date de la Convocation : 20/06/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUQ-TOULZA

L'An Deux Mille Vingt-Quatre et le Vingt-Quatre Juin, les membres du Conseil Municipal de la commune de CUQ-TOULZA se sont réunis en séance ordinaire à 20 heures et 30 minutes, après convocation légale, sous la Présidence de M. Jean-Claude PINEL, Maire.

Étaient Présents : M. Jean-Claude PINEL, M. Pierre HERAILH, M. Michel BATUT, M. Gérard BOUISSON, M. Jean-Claude NOURET, M. André HEBRARD, Mme Anne-Charlotte BARLERIN, Mme Nathalie BARDOU, M. Serge CLERGEAU, Mme Sylvie GAY, M. Philippe JACQUIER, M. Didier JANSON, Mme Florence PENA. Le quorum est atteint.

Étaient représentés : M. Frédéric BASTIEN ayant donné pouvoir à Mme Anne-Charlotte BARLERIN.

Secrétaire de Séance : M. André HEBRARD.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Délibération 2024/43 : Définition du nombre et du type de logements pour l'aménagement du site de l'ancienne scierie

M. le Maire ayant effectué le compte-rendu au Conseil Municipal des différentes rencontres avec les bailleurs sociaux, il propose au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur leurs volontés concernant l'aménagement du site de l'ancienne scierie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour :

- INDIQUE le souhait d'environ 12 logements sur le site de l'ancienne scierie, répartis en logements de type T2, T3 et T4.
- PRECISE que le Conseil Municipal ne souhaite pas s'engager sur l'aménagement de l'OAP « L'Eglise » car le terrain n'est pas maîtrisé par la commune.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Le Maire, M. Jean-Claude PINEL.



Le Secrétaire de séance, M. André HEBRARD.

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to the Secretary of the meeting, M. André Hebrard.